

LE MOT DU MAIRE

Numéro 8
Janvier 2016



M. le Maire Philippe FOURCADE

Voyez-vous, je n'ai cette année pas envie de vous parler du mauvais temps, de ces jours sombres et brumeux. Pas envie d'évoquer avec vous les bouleversements climatiques, la fonte des glaces en arctique ou le réchauffement de la planète. Je n'ai pas envie de vous parler de la crise, des soubresauts de reprise aux Etats-Unis, de la dette faramineuse des pays européens ni de la croissance qui ne sera sans doute pas au rendez-vous de 2016. Je n'ai pas envie de vous parler de la courbe du chômage dont on ne parvient pas à savoir si elle s'inverse ou pas, dont on nous dit qu'elle descend quand les chiffres montent mais jamais qu'elle monte quand les chiffres descendent. Je n'ai pas envie de vous parler de la guerre, ni du terrorisme qui font peser de lourdes menaces sur la stabilité mondiale et génèrent dans leur sillage des flots d'horreurs et d'angoisses. Pas envie de vous parler des petites couardises et des grandes lâchetés du débat public, des réformes nécessaires au redressement de notre pays, de celles qui se feront, de celles qui se feront peut-être ou qui ne se feront pas.

J'ai envie de vous parler de ce qui est beau et porteur d'espoir, j'ai envie de vous parler de ce qui

marche, de ces clins d'œil de la vie qui donnent envie de croire en l'avenir. J'ai envie de vous parler de vous et d'Espira de l'Aglly. J'ai envie de vous parler de nos industriels, de nos commerçants et de nos artisans qui se lèvent chaque matin avec des projets pour leurs entreprises. J'ai envie de vous parler de ceux qui osent, de ceux qui prennent des risques pour assurer leur développement et leur croissance. J'ai envie de vous parler de nos enfants, des plus jeunes d'entre nous auxquels les enseignants donnent souvent le meilleur d'eux-mêmes, que nous accompagnons après le temps scolaire et à qui nous offrons la possibilité de s'ouvrir aux langues étrangères, à la musique, la lecture.

Je préfère vous parler du projet que nous avons de numériser tout le groupe scolaire Jean Alio afin de permettre à certains enfants, ceux que rebutent parfois les livres et les cahiers, de renouer avec le système scolaire, d'éviter de décrocher pour garder le maximum de chances de réussir. J'ai envie de vous parler des beautés que nous offre la nature, de l'organisation réalisé par l'équipe qui s'occupe de la vie scolaire et plus généralement de tous les enfants afin d'assurer l'animation et la garde de ceux-ci, dont les parents travaillent ou qui ont des problèmes de garde. Je préfère vous parler de ces jeunes qui abolissent, chaque semaine, toutes les différences en portant le maillot de nos équipes sportives et qui, grâce à la passion des bénévoles qui les encadrent, se forment à la vie en partageant les valeurs du sport.

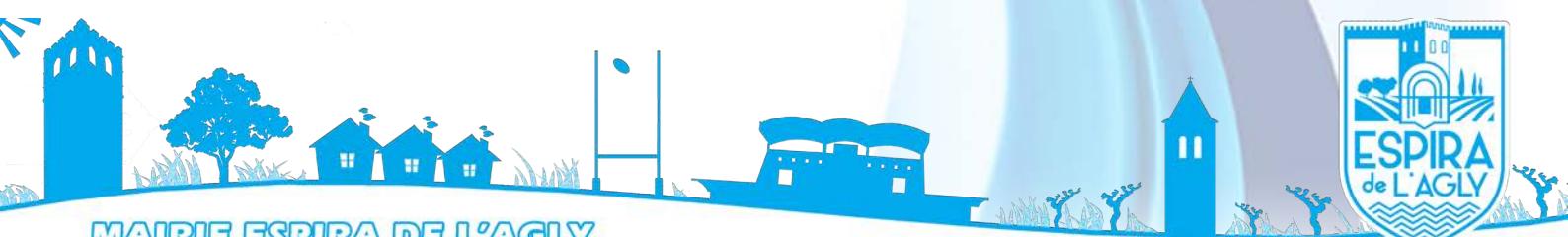
J'ai envie d'évoquer devant vous ces personnes qui viennent quotidiennement pousser « la porte du Centre Communal d'Action Sociale », qui arrivent avec sur leurs épaules le poids de la crise ou celui de douleurs personnelles et familiales et à qui il est offert une écoute, une aide ou un soutien. De celles et ceux à qui l'on tend la main, à qui l'on tente d'offrir, tout simplement, la chance de se remettre debout pour poursuivre le chemin. Je préfère vous parler de ces personnes âgées qui reçoivent chaque jour la visite d'une aide-soignante, d'un porteur de repas et à qui il est offert un peu de dialogue et de chaleur humaine.

DANS CE NUMÉRO

- 1 ÉDITO DU MAIRE
- 1 FLASH INFO
- 2 ÉDITO DU MAIRE (suite)
- 2 COORDONNÉES ET ADRESSES EMAILS DES DIFFÉRENTS SERVICES
- 2 DISCOURS DES VŒUX AUX AGENTS TERRITORIAUX
- 3 DISCOURS DES VŒUX AUX AGENTS TERRITORIAUX (suite)
- 4 GESTION FINANCIÈRE
- 5 TRAVAUX
- 6 RESSOURCES HUMAINES
- 6 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS COMMUNAUX ET DE LA MASSE SALARIALE
- 7 SÉCURITÉ
- 7 ANIMATION
- 8 ENFANCE ET JEUNESSE
- 8 L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

FLASH INFO

- Retrouvez l'actualité de la commune sur la page officielle **"Ville d'Espira de l'Aglly - Hotel de Ville"** sur Facebook.



MAIRIE ESPIRA DE L'AGLY

27, rue du 4 Septembre - 66600 ESPIRA DE L'AGLY - Tél. : 04.68.64.17.53 - Fax : 04.68.64.05.34 - contact@espira.com - www.espira.com



Je voudrais saluer, devant vous, l'abnégation, et l'esprit républicain qui anime tous les élus du Conseil municipal et le sens du Service Public des Agents Territoriaux, dire mon profond respect et redire mon admiration pour leur engagement municipal.

Mais je n'en peux plus de la tristesse ambiante, de ces images calamiteuses qu'on nous assène au quotidien. Je ne supporte plus ceux qui se complaisent dans la sinistrose ni ceux qui, par petits calculs politiques, rêvent d'une aggravation de la situation.

Comme vous, je suis conscient des difficultés économiques, sociales et financières qui assaillent nombre de nos concitoyens. Comme vous, je vois et j'entends les stigmates de la crise. Mais quand je vous regarde, quand je vous écoute, quand je mesure la part de passion et d'énergie que mettent les entrepreneurs, les bénévoles de nos associations et tous les acteurs de la vie espiranencque, alors j'ai la conviction que tous ensemble nous portons les fermentes de la réussite et du succès.

Notre première responsabilité d'élus c'est de ne pas laisser se diluer ces forces et ces envies. Notre responsabilité c'est de les soutenir, les

encourager, les accompagner, et de le faire sans idéologie mais avec pragmatisme, de le faire avec passion et conviction, de le faire avec courage et enthousiasme.

L'année 2016 ne sera ni meilleure ni pire que la précédente. Elle sera d'abord ce que nous aurons envie d'en faire ! Tous ensemble, unis et réunis autour d'un même projet, mis par une même ambition et une même passion pour notre ville.

Cette année nouvelle doit être celle du rassemblement des énergies pour plus de lien, plus de projets, pour plus de solidarité, pour plus de dialogue et de rencontres entre nous. Tel est le sens de notre engagement pour cette année qui s'ouvre. Alors permettez-moi, avec cœur et avec passion, avec la foi en notre ville, de vous souhaiter en mon nom et au nom de l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal nos voeux les plus sincères de santé, de bonheur et de solidarité pour cette nouvelle année 2016.

Le Maire, Philippe FOURCADE.

Meilleurs Vœux

DISCOURS DES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE AUX AGENTS COMMUNAUX

Vous savez tous combien ensemble, élus et personnels, nous tenons à cette soirée Elus / Agents.

Merci à vous tous de participer à ce moment privilégié de l'année dans la vie interne de notre collectivité.

C'est un moment fort où l'on peut se retrouver dans un cadre convivial, et échanger, certes sur son travail, mais aussi sur sa vie familiale, sur ses loisirs, sur son avenir.

C'est le moment où l'on a, ensemble une pensée forte et émue pour ceux qui sont malades et qui souffrent dans leur chair ou dans leur cœur.

Notre solidarité commence et s'exprime déjà là, au sein de notre maison commune, auprès de ceux que nous côtoyons chaque jour. L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de partager ce moment de convivialité avec vous. Ce moment nous avons souhaité qu'il soit empreint d'affection et de rapprochement, entre vous tous les Agents et nous les Elus.

Je voudrais comme l'année passée, profiter de ce rendez-vous pour faire un bilan de nos actions en les restituant dans leur contexte, fixer quelques orientations politiques, c'est notre responsabilité d'élus, et y répondre en terme d'organisation, car c'est vous qui faites marcher la maison.

L'année 2015 a été pour vous l'année de la rupture avec une organisation non conforme aux besoins de la ville et non réglementaire. Pour cela nous avons réorganisé tous les services, quantifié les besoins, raccourci le management, en nommant des Chefs de Services.

Tout cela je le sais, j'en suis conscient ne s'est pas fait seul, sans heurt, sans cas de conscience, mais tout cela était nécessaire sinon on allait « droit dans le mur ».

J'ai pu faire confiance à votre implication pour certains ou à votre sens du professionnalisme pour d'autres, mais le résultat est là, je suis très fier de vous et je sais que l'ensemble du Conseil Municipal s'associe à moi. Je n'ai pas l'habitude de le faire car pour moi seul le collectif compte, mais permettez-moi ce soir de mettre en lumière, l'ensemble des Chefs de Service, ce rôle était nouveau en Mairie, la directrice et moi-même vous avons souvent sollicités et vous avez toujours répondu présents. Pour cela je vous remercie.

Il nous faut au quotidien relever ces défis. Cela exige une gestion financière serrée, rigoureuse mais aussi ambitieuse. Il nous faut assurer les actions publiques pour l'ensemble d'un territoire.

Je veux ce soir vous dire et vous redire que sans votre implication, sans votre engagement professionnel, ces projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, notre volonté politique aussi forte et affirmée soit-elle, ces projets, ces actions ne pourraient voir le jour, ne pourraient exister.

CORDONNÉES

27, RUE DU 4 SEPTEMBRE
ESPIRA DE L'AGLY (66600)
Standard : 04.68.64.17.53

Fax : 04.68.64.05.34
WWW.ESPIRA.COM

ADRESSES EMAILS DES SERVICES

contact@espira.com

dgs.espira.agly@orange.fr
comptabilité.espira@orange.fr
technique.espira@orange.fr
animation.espira@orange.fr
communication.espira@orange.fr
urbanisme.espira@orange.fr
etatcivil.espira@orange.fr
rh.espira@orange.fr
pm.espira@orange.fr
elections.espira@orange.fr
ecoles.espira@orange.fr
sg.espira@orange.fr

Tout cela induit de nouveaux comportements et de nouvelles attentes....l'individualisme croissant, la recherche permanente de gain de temps, l'habitude de l'immédiateté, la mobilisation citoyenne, fait que le niveau d'exigence s'accroît.

Mais la réponse de la collectivité à ces enjeux doit être organisée, elle doit être partagée par tous. Le **Projet Mairie** mis en place progressivement à l'ambition d'apporter ces réponses aux enjeux. C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration permanente du service rendu aux citoyens-usagers.

C'est la raison pour laquelle, je demande à Mme la DGS de développer la culture de l'objectif, du suivi et des résultats à obtenir. Développer également la culture du « client-fournisseur », gage de solidarité interne: chaque service, est client et fournisseur d'un autre. La culture du management doit se diffuser : les principes de responsabilisation et de délégation, une attention portée à chaque collaborateur et à son intérêt pour le travail est essentielle pour fidéliser et motiver les personnels. La culture du mode « projet » est indispensable dans une ville qui en compte autant.

Recenter chaque unité, chaque individu sur son cœur de métier avec une qualité des prestations contrôlée, réinterroger régulièrement son organisation en fonction des évolutions du droit, des priorités, des projets.

Bâtir la meilleure organisation possible pour une efficacité optimale entre les moyens consacrés et les résultats obtenus. Trois expressions clés sont à retenir pour réussir cette restructuration : la transparence, la transversalité, la communication interne. Nos modes de fonctionnement sont eux aussi impactés par ces restructurations. Il faut :

- Clarifier le processus de décision.
- Anticiper, planifier et suivre la charge de travail des équipes.
- Travailler sur l'homogénéité des modes de fonctionnement dans l'ensemble de la Mairie.

En résumé, une seule et riche formule: « le **Projet Mairie** doit permettre l'action, en gardant la maîtrise des moyens à y consacrer. Pour préserver et préparer l'avenir ! »

Cette évolution dans l'organisation et les modes de travail ne se décrète pas pour un jour J.

C'est une mise en place permanente, souple, adaptée aux besoins eux-mêmes évolutifs.

C'est pourquoi je le répète, emparez-vous en permanence de ce processus "**Projet Mairie**" !

Chaque agent est concerné quelle que soit sa place dans la hiérarchie. Vous êtes tous en situation de responsabilité et d'autonomie. Soyez les acteurs permanents de ce Projet au service du public, au service de tous les Espiranencs. Et c'est dans cet état d'esprit positif, conquérant que nous attaquerons cette nouvelle année de travail.

Vous verrez que j'ai souhaité placer l'année 2016 sous le signe du respect : respect de l'autre, respect de l'environnement, respect du cadre de vie, respect des règles de vie commune. Car on aura beau réaliser la plus belle ville qui soit, on aura beau mettre en place les services les plus performants, sans un comportement citoyen et civique de chacun, tout sera gâché !

Vous, chers amis, vous êtes au quotidien les ambassadeurs de la ville, vous avez ce regard citoyen. Vous êtes les porteurs de ce message fort :

« LE RESPECT ÇA CHANGE LA VILLE »

Je compte sur vous. Vous avez fait le choix de ce métier, le choix du service public. Ce choix est exigeant. Aujourd'hui plus qu'hier. La société est comme cela.

Ensemble, nous pouvons imaginer la faire évoluer. Parce que vous avez fait ce choix, parce que c'est votre profession, parce que vous travaillez à la Ville d'Espira de l'Agly, vous devez le traduire quotidiennement dans les faits et dans vos actes. Cette mission est un choix noble! Vous devez être fiers de travailler pour la ville d'Espira de l'Agly et je sais que vous en êtes fiers. Tous les élus vous en sont très reconnaissants. Fort de votre professionnalisme, je n'ai pas d'inquiétude sur les projets que nous devons réaliser, sur l'accompagnement que nous devons apporter à nos concitoyens.

Comme l'année passée, lors de ce RDV, je profite de ce moment pour faire le point sur les ressources humaines. Nous avons été dans le savoir-faire, puisque nous avions projeté de nous occuper du plan de carrière des Agents à compter de cette année, nous sommes maintenant dans le faire-savoir, voici la liste des avancements ou promotions, ainsi que les formations suivies, pour l'année 2015 :

Pour les PROMOTIONS elles sont au nombre de 31.

21 avancements de grade dont 20 au maximum, 4 titularisations, 1 nomination de stagiaire, 2 recrutements en CAE, 2 renouvellements de contrat CAE.

Pour les FORMATIONS elles sont au nombre de 17.

4 pour le service Police Municipale, 4 pour le service technique, 2 pour l'intégration dans la territoriale, 6 pour le service administratif, 1 pour le service ATSEM.

En termes de valorisation des Agents, nous avons également décidé de distribuer une prime de fin d'année qui fait suite à celle distribuée en Juin, qui se calculera toujours, sous deux aspects, conformément à la délibération du Conseil Municipal à savoir, l'absentéisme et la façon de servir. Cette prime est faite pour valoriser la présence et la qualité du service rendu. Pour le premier critère 18 agents sont concernés, pour le second 21 agents. Celle-ci sera distribuée par l'augmentation de l'IEM et payée sur le bulletin du mois de décembre 2015. Là encore j'ai souhaité après avis du bureau, mettre en valeur la notion de mérite et d'investissement des Agents.

En conclusion, au nom de toute l'équipe du Conseil municipal, je voudrais vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année, pleine de satisfaction dans vos vies professionnelle et personnelle.

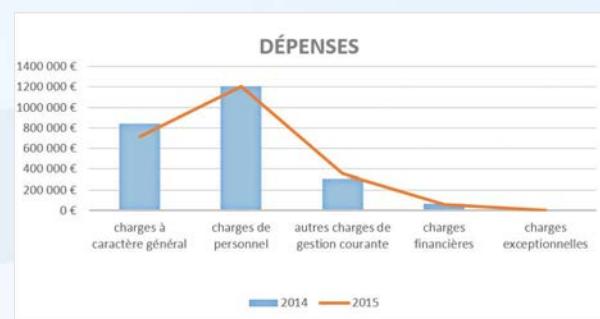
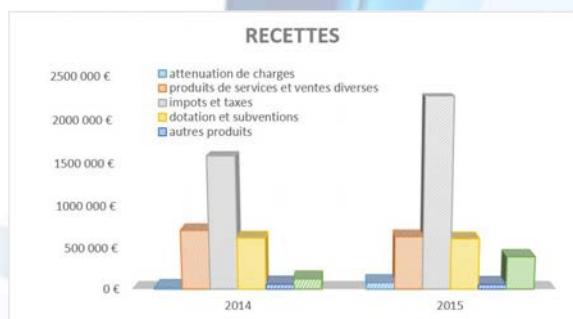
Formons le vœu d'engagement et d'enthousiasme pour un service de qualité offert à nos concitoyens, et pour la réalisation des projets qui permettront le développement durable de notre territoire.

GESTION FINANCIÈRE

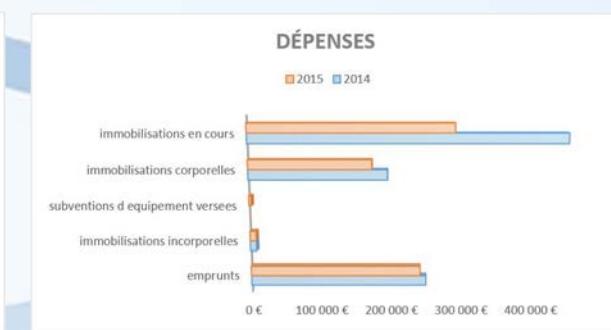
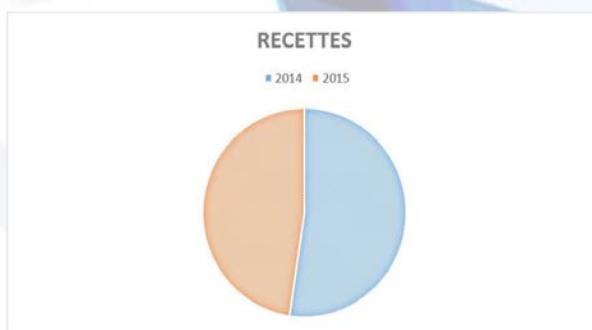
Gérer une commune c'est avant tout gérer des finances publiques de façon drastique et efficiente pour la vie et les besoins des administrés car nos finances sont vos finances.

Ainsi vous trouverez ci-dessous un récapitulatif succinct des finances de notre commune pour l'année 2015 (*comparativement*) à 2014. Les clôtures d'exercices comptables seront lancées dans quelques jours et feront l'objet lors du vote du budget 2016 d'une communication détaillée que nous vous transmettrons par le biais de ce « lien » écrit.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Au cours de l'année 2011, notre commune a transféré à Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération certaines compétences:

- le pluvial.
- la gestion de l'eau et de l'assainissement.
- la collecte ramassage et valorisation des déchets, encombrants et du vert.
- la musique.

Depuis le mois de septembre 2015 par délégation puis à compter du 1er janvier 2016 du fait de la transformation de PMCA en Communauté Urbaine, ce sont plusieurs compétences supplémentaires que nous avons transférées pour 2 ans par gestion déléguée à la commune :

- la Gestion du Plan Local d'Urbanisme de la commune.
- la voirie.
- les parcs et aires de stationnement.
- Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, actions de réhabilitation et résorption de l'Habitat insalubre.
- la Contribution à la transition énergétique .

En terme de finances, les compétences déléguées depuis 2011 et n'ayant jamais fait l'objet de la signature d'une convention financière entre notre commune et PMCA ont été régularisées :

- la convention gestion ordures ménagères, vert et encombrants pour la période 2011 / 2014 correspondant aux travaux réalisés par nos agents communaux pour le compte de PMCA a permis de récupérer **254 000 €**, puis **40 000 €** annuel à partir de 2015.

- la convention Ecole de Musique s'élève à **17 800 €** par an et une rétroactivité de convention de gestion pour la somme de 40.000 € récupérés pour les années précédentes.

- la convention pluvial a été compensée cette année par de nombreux travaux de curages et sera signée en 2016 par une convention financière annuelle de **50 000 €**.

La transformation de PMCA en Communauté Urbaine et le transfert des compétences Voirie et PLU par la signature d'une Convention de gestion sur 2 ans apporteront à Espira de l'Agl y :

En Fonctionnement : **171 000 €** seront remboursés à l'euro / l'euro.

En Investissement : **100 000 €** de travaux de voirie qui seront réalisés chaque année.

Parallèlement à cet énorme travail de renégociation de nos conventions auprès de PMCA et de recouvrement des recettes «perdues» par notre collectivité durant 4 ans, nous avons lancé de nombreuses consultations et appels d'offres de nos divers contrats de loyers, de maintenances et consommations relatifs à nos dépenses de fonctionnement.

Ainsi cet ensemble de modifications des contrats d'assurances, de téléphonie fixe et portables, de matériel informatique, de fournitures, de copieurs, de serveur informatique, de serveur de sauvegarde informatique et de divers logiciels ont permis une économie de plus de **60 000 €** annuels tout en se dotant de moyens modernes et innovants nécessaires aux besoins de performance de nos collectivités actuelles.



TRAVAUX

L'ensemble des travaux réalisés en 2015 et en cours de réatlisation ou en projets d'études pour 2016 sont :

2015

- Le Square Sainte Marie.
- La Démolition de la maison Lajarrige avec l'aménagement et la création d'une nouvelle rue.
- La réfection du parking face cimetière plus divers travaux.
- La réalisation du Lotissement « Les Amandiers » de 19 parcelles qui sont toutes vendues soit un Excédent net réalisé de 540 000 € et une augmentation de nos recettes de 45 000 € grâce à la taxe d'aménagement.
- Dans un 2ème temps ce seront nos ressources à venir qui augmenteront par une fiscalité dynamique des Taxes d'Habitation et Foncières.

En terme d'achats notre commune s'est dotée d'un tracteur avec épanduse.

Les diverses programmations de travaux de voirie « Village » notamment :

- La Rue Renan
- Les places de l'Abbaye et République (*travaux débutés en 2016*)



2016

- Rue de Cases de Pène (*voirie structurante*).
- Rénovation et entretien du Pluvial (*pour 50.000 €*).
- Programmation de travaux de voirie « Village » (*prise en charge par la Communauté Urbaine*).
- Rues Nationale – Poste – Alsace – Lorraine.

L'année 2016, sera l'année du lancement d'un projet d'envergure pour Espira grâce aux fonds Européens que nous essayons de récupérer (*3 ans*).

De manière succincte, ce projet serait la réalisation :

- D'une Halle de commerces.
- D'un parking.
- D'une maison de Santé et d'un Centre Culturel.

D'autres travaux suivront tels que la réhabilitation des vestiaires du Stade, la réalisation du 2ème Lotissement Communal de 14 à 18 lots et de la potence agricole (*remplissage/lavage*).



La réforme de l'Etat nous a contraint à modifier notre service urbanisme et créer un service « étude du droit des sols ». Pour cela nous avons recruté un agent compétent. Le service de gestion des Ressources Humaines a également été complété par le recrutement d'un agent.

Les effectifs municipaux sont ainsi passés au nombre de 31 contre 25 lors de notre arrivée en mairie en avril 2014.

Les diverses délibérations prises par le conseil municipal ont réglementé et régularisé les divers régimes indemnitaire des agents et leurs enveloppes globales d'attribution.

Notons en particulier le changement du mode de distribution du Régime indemnitaire aux Agents qui s'articule maintenant autour des critères suivants : l'Absentéisme au 1/30° et la « façon de servir ». (*modifications instaurées par délibération municipale en septembre 2014 et sa mise en application au 01/01/2015.*)

Comparativement au Budget primitif 2015 voté, (*les budgets étant pour être distribués dans leur destination initiale*), la délibération sur l'absentéisme a fait « économiser » **31 000 €**. Une partie a été redistribuée aux personnels présents sous forme de prime ayant pour condition, moins de 5 jours d'absence sur l'année pour 18 récipiendaires et la « façon de servir » pour 22 récipiendaires.

Le taux d'Absentéisme de la commune,

- 2013 - 1300 jours pour 62% du personnel
 - 2014 - 1200 jours pour 21% du personnel
 - 2015 - 1693 jours pour 10% du personnel
- devrait en être modifié.

Nous souhaitons bien évidemment un bon et prompt rétablissement à nos agents titulaires.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS COMMUNAUX ET DE LA MASSE SALARIALE

ANNÉES	2011	2012	2013	2014	2015
EFFECTIF AGENTS	26	25	26	31	31
DÉPENSES	1 018 969 €	1 048 406 €	1 133 120 €	1 171 643 €	1 165 208 €

ÉVOLUTION		29 437 €	84 714 €	38 523 €	-6 435 €
------------------	--	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

SÉCURITÉ

Notre commune, après avoir créé en 2014 le service de Police Municipale a développé son action afin de répondre aux missions premières de sécurité, de tranquillité publique et de salubrité des habitants.

Au cours de l'année 2015, nous avons diligenté diverses actions afin de faire en sorte que notre village soit un village "propre".

Une campagne d'information a été lancée afin d'inviter "chacun et chacune" d'entre vous à sortir et rentrer leurs containers à déchets, le jour de passage.

Nous avons procédé à l'installation de poubelles canines sur plusieurs sites de la commune. Ces bornes avec distribution de sachets n'attendent que les propriétaires d'animaux afin de ramasser les déjections de leur cher "compagnon à quatre pattes",

L'ensemble des manifestations qui se sont déroulées sur notre commune ont été sécurisées par le service Police Municipale

- A l'initiative de la Police Municipale, une session sur le permis "Internet" a vu le jour pour les élèves de CM2 de l'école publique et privée en partenariat avec la gendarmerie.

- La gestion de la vidéo protection a permis la résolution de 5 délits.
- L'activité de notre Police Municipale se présente comme suit :

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Affaires courantes (main-courante) : 159

Procès-verbal électronique : 135

Procès-verbal contravention : 5

Rapports de contravention urbanisme : 3

Rapports d'information judiciaire : 12

Rapport d'information administratif : 17

Rapports de délits : 10

(10 affaires résolues, 10 auteurs identifiés dont 5 grâce à la vidéoprotection)

Dossiers Objets : 2

Surveillances Vacances (OTV) : 13

Mises en fourrière véhicule : 4

Autres opérations réalisées : 16

Arrêtés de voirie : 132

PRÉVISIONS 2016

- Le 22/01/16 : Remise du diplôme "Permis Internet" aux élèves de CM2 de l'école publique et privée.

- Une nouvelle campagne va être mise en oeuvre pour les containers à déchets dans le centre du village par les A.S.V.P.

- La campagne déjections canines va se poursuivre et d'appel à la fourrière pour les animaux divaguant.

- Une présence plus importante de couverture du terrain "Ilôtage", plus structurée.

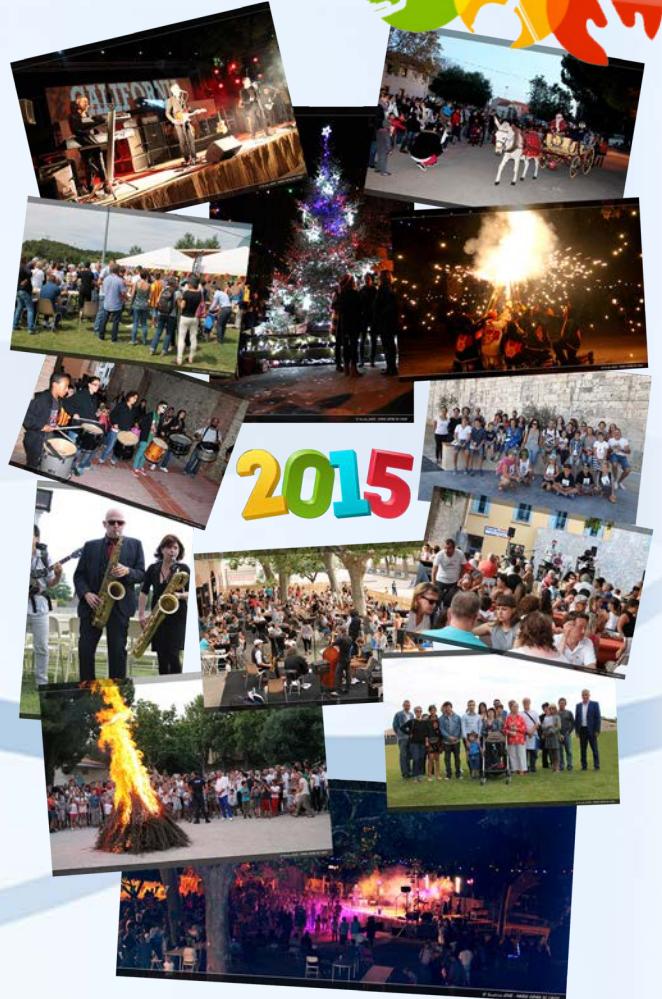
- Plusieurs sites sont étudiés pour une mise en place de nouvelles caméras de vidéoprotection.

- Notamment pour cette année : le square Sainte Marie (*derrière l'église*), le jardin d'enfant (*en haut des allées Teulière*), le parking Piquemal.

- Une convention de coordination PM-Gendarmerie sera prochainement signée (*mi février*) entre Monsieur le Maire et Madame la Préfète.

- La commission "Sécurité", souhaiterait mettre en place des référents de Quartier, aux fins de sensibilisation citoyenne, (*une réunion devrait être programmée*).

ANIMATION



2015

Que vous ayez été visiteur ou participant, les diverses animations proposées en 2015 à Espira de l'Aigly ont laissé le souvenir de bons moments partagés entre les habitants.

En 2016, nous vous donnons rendez vous aux apéro concert avec de nouveaux groupes musicaux à découvrir autour d'un verre de nos vignobles et de délicieuses tapas, de nouvelles dates comme le 14 juillet et les animations spécialement pour les enfants, mais aussi parmi d'autres l'illumination du sapin de Noël qui promet de nouvelles et fabuleuses surprises... Cette année promet d'être encore plus animée à Espira de l'Aigly !

2016

19 MARS : Commémoration de la F.N.A.C.A.

27 MARS : L'omelette de Pâques et chasse à l'oeuf.

10 AVRIL : Fête du Printemps.

08 MAI : Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945.

27 MAI : Fête des Voisins.

23 JUIN : Fête de la Saint Jean.

01 JUILLET : Spectacle pour enfant.

03 JUILLET : Apéro concert avec "HELLO LISA".

13 JUILLET : Apéro concert avec "JAZZ EN TÊT".

14 JUILLET : Fête Nationale.

20 JUILLET : Apéro concert avec "EL PUENTE".

27 JUILLET : Apéro concert avec "THE FOOL CHICKENS".

14 AOÛT : Fête Locale avec "LE TEMPS DES YÉYÉS".

15 AOÛT : Fête locale avec "LE SYSTÈME SENS INTERDIT".

17 & 18 SEPTEMBRE : Journées du patrimoine et Marathon Photo.

OCTOBRE : Fête de la Chataigne et du Vin.

11 NOVEMBRE : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

05 DÉCEMBRE : Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

DÉCEMBRE : L'illumination du sapin de Noël.

Année 2015

BÉBÉS LECTEURS : Les bénévoles de la bibliothèque Municipale accueillent 1 jeudi par mois les bébés accompagnés de leur assistante maternelle ou leur parent. Cette séance leur permet de faire la découverte de livres, contes, chants..., de favoriser la socialisation des enfants et les échanges entre les assistantes maternelles.

ÉCOLES : L'année 2015 a vu la création d'une 9ème classe en primaire ce qui a permis malgré une augmentation insignifiante des effectifs d'alléger les classes et par la même de donner aux enfants et aux enseignants de meilleures conditions de travail. Deux nouveaux enseignants ont été nommés à l'Ecole Jean Alio.

En maternelle, le nombre de classes a été maintenu à 5 avec la nomination de deux nouvelles enseignantes à mi-temps sur une classe.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : La gestion des temps périscolaires a été déléguée en novembre 2015 à l'Association « les Francas » qui par leur professionnalisme permettent aux enfants de bénéficier d'activités adaptées autant sur les temps d'accueil que sur les nouvelles activités périscolaires en cohérence avec le PEDT (projet éducatif de territoire). Tout le personnel du CVE, désireux de rejoindre la nouvelle structure d'animation, a été recruté. Souhaitons donc bonne chance à toutes ces personnes du « Village » dans cette nouvelle aventure !!



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : La Municipalité attribue une aide de 7 euros par jour et par enfant de maternelle et primaire pour les écoles publiques et privées de notre commune dans la limite de 30 jours par an aux parents qui inscrivent leur enfant dans une structure d'accueil de loisirs agréée.

ASSISTANTES MATERNELLES : Les Assistantes Maternelles ont été invitées à une réunion d'information sur les possibilités de formation qui leur sont offertes pour les accompagner dans le cadre de leur profession. La responsable de ces formations a proposé des modules sur la commune sur les mois de février et mars 2016.

SORTIE AÎNÉS : Le CCAS a permis aux aînés de la commune de bénéficier d'une sortie à Axat en juillet à bord du train du pays cathare et Fenouillèdes



SORTIE TRAIN DE NOËL : Le CCAS a également invité les enfants nés en 2009 à la sortie à Axat à bord du train de Noël.

Année 2016

Toutes ces actions seront renforcées courant 2016. À noter, que la remise de récompenses scolaires aux enfants de CM2, aura lieu désormais lors de la Fête Nationale du 14 Juillet.

Pour l'école maternelle Les Lauriers Roses, les enseignantes ont travaillé un projet qui nous a été soumis.

Pour l'école primaire Jean Alio, la Mairie souhaite s'investir dans un projet de Groupe Scolaire «*Numérique à l'Ecole*» avec l'appui de l'Inspection Académique.

Nous souhaiterions qu'un schéma directeur soit étudié pour définir un projet global de numérisation de l'Ecole. Nous proposons la mise en place d'un comité de pilotage constitué par la Municipalité, les Enseignants, des parents d'élèves et des professionnels.

Cette démarche bien que plus «lourde», aura pour effet de quantifier et qualifier les besoins, et permettra à la municipalité d'aller «à la pêche» aux subventions.

Nous avons commencé à visiter certaines écoles, d'autres visites auront lieu, nous souhaiterions que les parents d'élèves et professeurs s'associent à cette démarche car il est évident que ce projet ne peut se concevoir sans un minimum de connaissances et d'expériences vécues dans d'autres communes.

Une seule et même motivation : Préparons aujourd'hui l'Ecole de demain !

